

Le 16 mai 2018

Communiqué de presse

Fusion UCL-Saint-Louis : un nouveau logo pour des collaborations renforcées



Dès septembre 2018, l'Université catholique de Louvain et l'Université Saint-Louis - Bruxelles changeront de nom usuel et de logo, pour devenir UCLouvain et UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles. Le nouveau logo a été présenté ce mercredi 16 mai 2018 au personnel et aux étudiants des deux universités. **Le projet de fusion se poursuit** donc, avec notamment, des recrutements communs de personnel, le développement d'outils informatiques partagés, l'adoption de règlements similaires et des participations croisées dans les organes de décision.

Pourquoi changer ?

Début mars, le Conseil d'administration de l'UCL et l'Assemblée générale de l'USL-B ont réaffirmé leur ferme **volonté de voir aboutir leur projet de fusion** et de faire progresser tous les différents axes du schéma directeur de fusion sur lesquels il est possible d'avancer dans l'attente d'un cadre décretaal. Les deux universités ont décidé, dès septembre 2018, d'adopter une identité visuelle commune : UCLouvain. Cette identité a été choisie après concertation des organes décisionnels des deux institutions.

Le nouveau logo est **composé de deux formes, un carré et un rectangle** qui, en se superposant, s'additionnent pour faire apparaître : l'initiale « L » de « Louvain », l'initiale « U » de « université » ainsi que le rectangle bleu (ou rouge, selon le site) historique des institutions. C'est l'agence Hoet & Hoet qui a créé le logo UCLouvain.



Une nouvelle identité, pour plus de clarté

La fusion a mis en exergue la nécessité de **mieux identifier les différents sites et campus de la future UCLouvain**. Avec bientôt trois campus à Bruxelles, trois autres dans le Hainaut et un site à Namur, l'Université se doit d'identifier clairement ses campus et ses lieux d'implantation. C'est pourquoi le nouveau logo UCLouvain (la **marque mère**) pourra s'accompagner d'un 'prénom' (les **marques filles**) désignant ces différents sites.

Quand et comment aura lieu ce changement ?

Côté UCL, le nouveau logo UCLouvain sera d'application dès la **rentrée académique 2018-2019** (17/09). **Côté USL-B**, l'intégration du logo UCLouvain sera **progressive**. Durant la période précédant la fusion effective, l'USL-B appliquera des changements sur ses supports de communication, tout en conservant son logo actuel.

La fusion ? On avance !

« *Les deux universités ont confirmé leur souhait de fusionner pour mieux répondre aux défis que connaissent aujourd'hui les universités tant en Fédération Wallonie-Bruxelles qu'au niveau mondial* », expliquent Vincent Blondel, recteur de l'UCL et Pierre Jadoul, recteur de l'USL-B. Même si la fusion juridique n'est pas encore actée, **les deux universités ont décidé d'avancer**. Comment ?

- En adoptant une **identité commune : UCLouvain** (l'identité juridique de chaque institution reste la même : leurs dénominations officielles (ou noms complets) demeurent) ;
- Via une **participation croisée des recteurs** et de membres des communautés universitaires aux conseils et organes de décisions des deux universités, pour plus de **dialogue** et de **transparence** ;
- Par le biais de **recrutements communs** : un académique en politique économique européenne, une data protection officer et un chargé de mission dans le cadre de la fusion ;
- La mise au point d'un **système informatique commun** et d'un règlement des examens revu conjointement.

Quelques chiffres. L'UCLouvain, ce sont **34 072** étudiants ; **2 286** académiques ; **2 517** scientifiques ; **2 082** membres du personnel administratif.

La nouvelle université propose **55** bacs, **221** masters, **20** MOOCs.

Contacts presse :

- UCL – **Isabelle Decoster**, attachée de presse : 0486 42 62 20
- USL-B – **Emilie Flament**, attachée de presse : 0495 54 43 37